



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 9 juillet 2020

APPEL À PROJETS

Actions de communication régionale Écophyto 2020

Dans le cadre du plan Écophyto II+ qui vise à réduire et améliorer l'usage des produits phytopharmaceutiques, des modalités ont été définies afin de financer les actions régionales de communication et de diffusion des bonnes pratiques.

Le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité a attribué 9 741 euros à la Martinique pour le financement de ces actions en 2020. La gestion de ce forfait est confiée à la Chambre d'agriculture de Martinique, structure chargée de l'animation régionale du plan et autorisée, au niveau national, à subdéléguer des financements à d'autres porteurs de projets. Cette enveloppe permettra de financer les projets régionaux de communication sélectionnés par le comité de pilotage « communication », délégué de la section « Innovation et transfert de connaissances » du Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA).

Portés par une structure unique et répondant à un cahier des charges précis, les projets retenus pourront bénéficier d'un financement ne pouvant excéder 75% du coût total du projet.

Les porteurs de projets seront nécessairement des structures collectives engagées dans le plan de réduction des produits phytosanitaires ECOPHYTO II+.

Les actions de communication et de diffusion des bonnes pratiques mises en œuvre pourront concerner les domaines agricoles ou non agricoles et s'adresser aux professionnels comme aux particuliers.

Toutes les informations concernant cet appel à projets sont mises en ligne sur les sites Internet de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) (<http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-Regional,531>) et sur celui de la Chambre d'agriculture de Martinique (<https://martinique.chambre-agriculture.fr>).

Les projets devront être retournés à la DAAF au plus tard le 31 juillet 2020 par mail ou par courrier conformément à la procédure précisée dans l'appel à projets.

Contacts :

Hélène MARIE-NELY 05-96-51-75-75 – helene.marie-nely@martinique.chambagri.fr
Louise DREUILLET 05-96-71-21-34 – louise.dreuillet@agriculture.gouv.fr

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Oualid SAHTOUT : 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN : 06 96 23 19 93

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

